



Cofinancé
par l'Union
européenne

MDFSE+202304444

BILAN 2025 DE L'ACTION

COACHING SOCIAL



COACHING SOCIAL

Opérateur de l'action : APFE

Territoire d'action sociale concerné : Territoire des cinq vallées

Intitulé de l'action : Coaching Social

L'objectif principal de l'action coaching social

L'action doit permettre d'identifier et de renforcer des potentialités transférables à l'intégration d'une action à visée professionnelle. Elle doit aussi accompagner le public à recouvrer une meilleure estime de soi et une certaine autonomie. Chaque action proposée devra être en lien avec la résolution d'une problématique repérée lors du diagnostic d'entrée.

Le bilan et l'évaluation quantitatif

Les orientations

La file active mensuelle de l'action coaching social est fixée à 50 accompagnements.

Les orientations se répartissent de la façon suivante :

	Orientations	Nombre de Participants accompagnés	Moyenne De la file active	Orientations sans engagement	Orientations en attente au 31 décembre
2023	148	113	54.17	12	22
2024	145	124	61,17	19	68
2025	93	109	45,75	33	11

Afin de comprendre la gestion des accompagnements 2025, il faut savoir que 20 accompagnements ont débuté sur 2024. En 2025, 109 personnes ont été accompagnées.

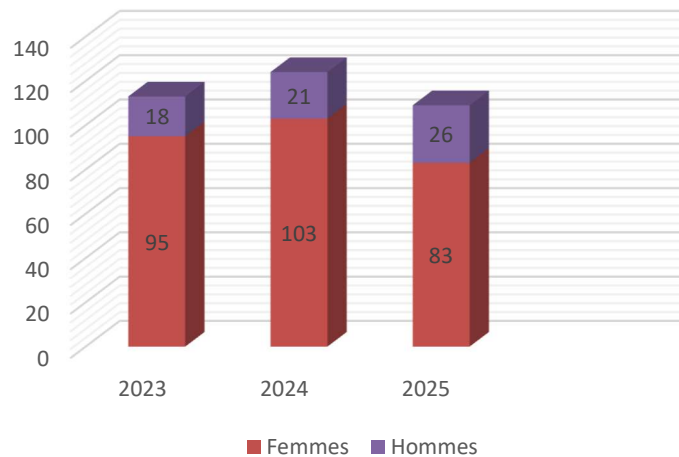
L'arrêt des intégrations au 1^{er} juillet a mis en difficulté le maintien de la file active malgré un nombre important de prescriptions en attente. De janvier à octobre, la file active était de 51. La reprise des intégrations, à compter de novembre, a mis en difficulté la file active 2025.

MDFSE+202304444

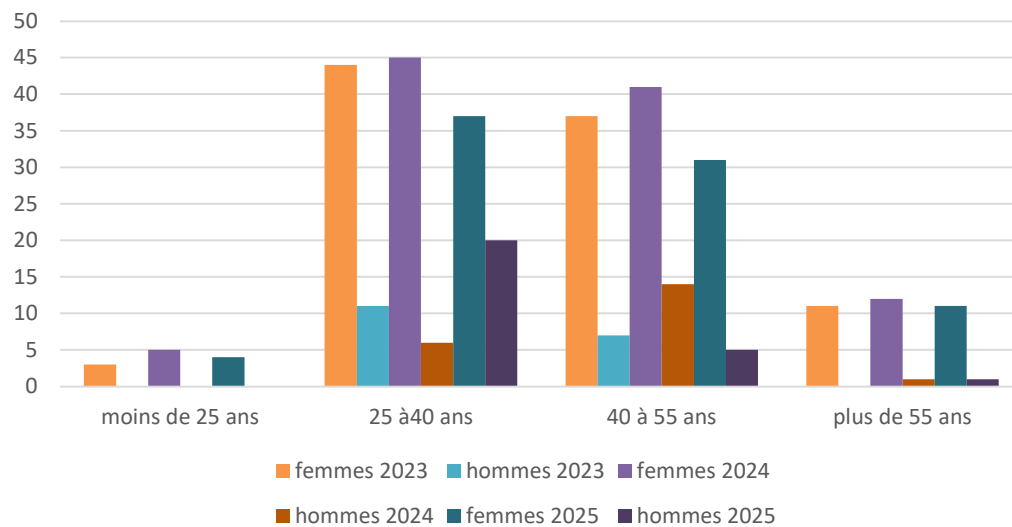
La typologie du public :

L'action coaching social

Participants par sexe



Répartition par âge et par sexe 2023 et 2024



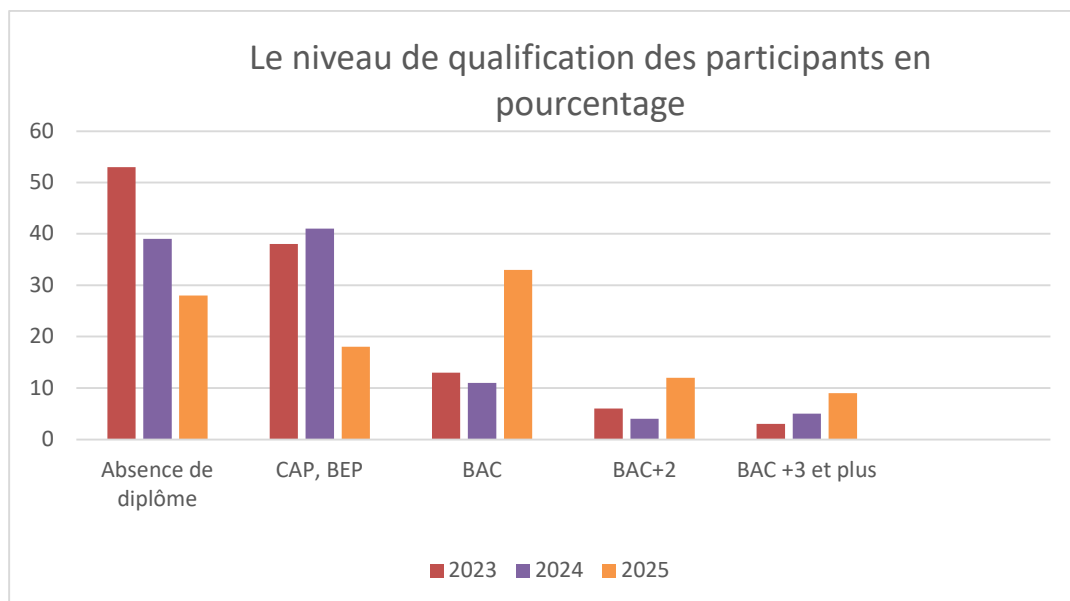
MDFSE+202304444

Lors du premier entretien, les référentes « coaching social » réalisent un diagnostic. Elles se basent notamment sur le niveau de qualification et le nombre d'années d'expérience professionnelle. Les graphiques, ci-dessous, permettent de visualiser rapidement le manque de qualification, l'absence ou l'expérience professionnelle très courte concernant de nombreux participants.

Seulement 4% des participants ont moins de 25 ans, 52% sont âgés de 25 à 40 ans et 44% ont plus de 40 ans. Pourtant si l'on compare les années d'expérience professionnelle :

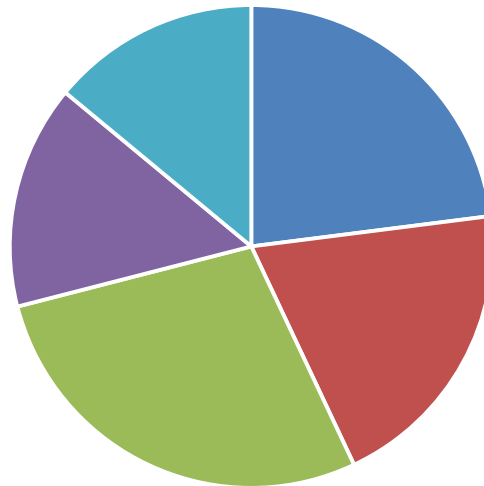
- 71% des participants cumulent moins de 5 ans (dont 23% aucune expérience)
- 15% ont une expérience de 5 à 9 ans
- et seulement 14% des participants ont plus de 10 ans

Il est donc indispensable de positionner les participants sur les diverses actions du département afin de démultiplier les possibilités de lever les freins au retour à l'emploi mais aussi de permettre d'acquérir et développer les savoir-faire et savoir-être.



MDFSE+202304444

Années d'expérience professionnelle en pourcentage 2025



■ Aucune ■ Moins d'un an ■ De 1 à 5 ans ■ De 5 à 10 ans ■ Plus de 10 ans

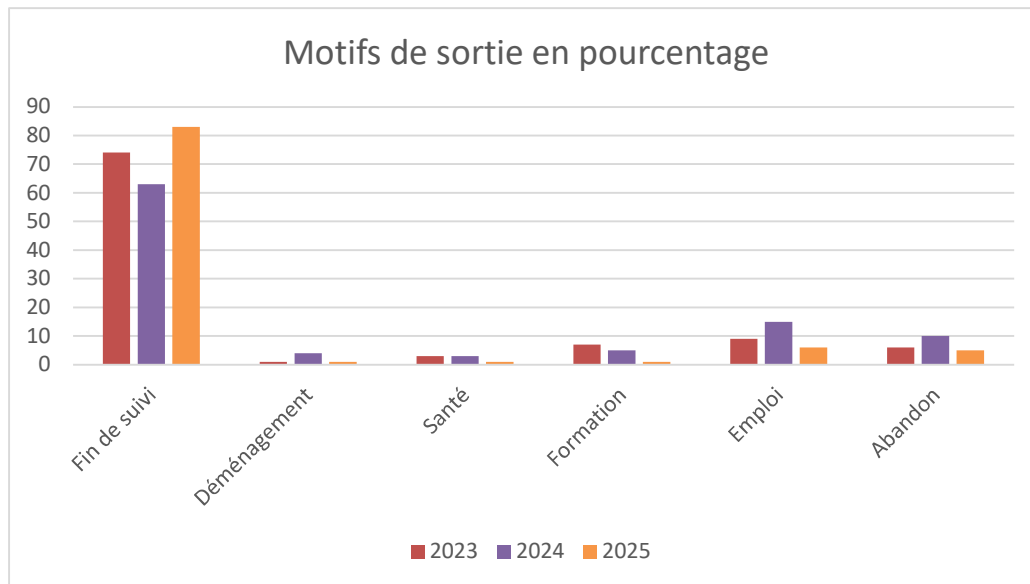
La ventilation des suites de parcours des bénéficiaires de l'action au cours de l'année d'exercice

TYPLOGIE DE SORTIE :

L'action coaching social remporte un vif succès auprès des participants, la grande majorité d'entre eux adhèrent à l'action car 83 % d'entre eux ont achevé leur parcours, 8 % ont quitté l'action car ils ont trouvé un emploi ou une formation et seulement 7% ont abandonné.

Motif de sortie	Nombre		
	2023	2024	2025
Fin de suivi	50	64	69
Déménagement	1	4	1
Santé	2	3	1
Formation	5	5	1
Emploi	6	16	6
Abandon (en cours)	4	10	5
Décès	0	0	0
Incarcération	0	0	0
TOTAL	68	102	83

MDFSE+202304444



Le bilan et l'évaluation qualitatif

Les modalités d'accueil et d'accompagnement des participants

Après avoir réceptionné la fiche de prescription validée par le Département, le bénéficiaire est reçu en premier accueil au plus près de son domicile. La référente présente l'action, les financeurs (Conseil départemental de la Somme et le FSE), les principes horizontaux et son déroulé. Lors de ce premier entretien, les démarches administratives sont réalisées :

- Un diagnostic général
- Un diagnostic spécifique à l'action
- Un contrat d'engagement
- Une demande de consentement
- Un questionnaire FSE

Un rendez-vous individuel ou collectif est fixé, une semaine sur deux. En raison des ateliers réalisés, il est possible que les rendez-vous soient plus rapprochés.

Les objectifs fixés

Lors du premier rendez-vous, les référentes « coaching social » réalisent un diagnostic et fixent en accord avec les participants les objectifs de l'accompagnement.

Les objectifs fixés sont individualisés et en lien avec l'objectif de la convention : gagner en confiance en soi et estime de soi, se préparer aux entretiens, initier un projet professionnel, identifier et valoriser les compétences, travailler les freins au retour à l'emploi, préserver son capital santé. L'objectif final étant de travailler l'insertion socio-professionnelle. Plusieurs objectifs peuvent être fixés lors d'un accompagnement. Les objectifs ont été répartis sur 2025 de la manière suivante :

MDFSE+202304444

Objectifs	Nombre de participants concernés
Confiance en soi et estime de soi	83
S'initier, se préparer aux entretiens	37
Créer un cv	6
Identifier et valoriser ses compétences	9
Initier un projet professionnel	16
Préserver son capital santé	3

Malgré un objectif fixé au départ, il est possible qu'il évolue en fonction du parcours, du besoin identifié lors des entretiens. Par exemple, sur un objectif : initier un projet professionnel, la participante a voulu se positionner sur une formation et un accompagnement dans la réalisation du dossier de candidature a été réalisé. La progression est différente selon les parcours mais l'interaction avec les participants, les exercices et les entretiens réguliers permettent d'obtenir des améliorations jusqu'à l'atteinte des objectifs. Les référentes « coaching social » participent, également, à l'ensemble des ateliers et constatent des évolutions positives des participants. Les ateliers organisés sont proposés en fonction des parcours mais certains refusent de venir sur les ateliers souvent liés à une problématique santé (angoisse, suivis psy) et parfois ils sont inscrits à l'atelier mais ne se présentent pas pour plusieurs raisons (problème de garde d'enfants au dernier moment ou malade).

En 2025, 88 % des participants atteignent l'objectif vers l'autonomie. Les résultats se répartissent de la façon suivante :

Objectif vers l'autonomie	Nombre		
	2023	2024	2025
Atteint	51	90	73
Partiellement atteint	12	8	7
Non atteint	5	4	3
Total des sorties	68	102	83

Les objectifs de l'action « coaching social » sont donc atteints majoritairement. Les participants qui n'ont pas atteint ou partiellement atteint les objectifs, s'expliquent :

- 1 participante n'a pas pu réaliser l'accompagnement jusqu'au bout pour des raisons de santé
- 3 participants ont eu des absences liées à des problématiques santé ne permettant pas un accompagnement soutenu
- 4 abandons ou non adhésion après le premier rendez-vous alors que le contrat d'engagement était signé
- 1 participante a arrêté précocement l'accompagnement pour déménager
- 1 participante a trouvé un emploi et a donc arrêté l'accompagnement avant terme

Le déploiement des partenaires

➤ La logistique

Dans le cadre de la logistique, nos partenaires sont principalement les mairies du territoire des cinq vallées qui nous mettent à disposition des locaux (Airaines, Ailly sur Somme, Poix de Picardie, Conty, Villers Bocage, Flixecourt) mais aussi la CC2SO. La mission locale nous a mis à disposition sur la commune de Flixecourt un local afin de réaliser un collectif. Les locaux de l'APFE sont également mis à disposition sur Liomer et Doullens. Ces partenariats nous permettent de démultiplier les lieux d'accueil pour être au plus proche des participants. La logistique se révèle parfois complexe. Il faut parvenir à concilier notre emploi du temps, les disponibilités des locaux prêtés et les disponibilités des participants.

➤ Les prescriptions

Les assistantes sociales et les référents socio-professionnels des MDSI de Doullens, Poix de Picardie, Flixecourt, la mission locale, le centre relais, Assif 80, l'APFE nous orientent les bénéficiaires. Les prescriptions des référents de parcours sont transmises sur la boîte mail spécifique de l'action coaching social (sfse@apfe.fr).

Puis elles sont enregistrées sur le tableau de suivi du Conseil Départemental. Une des référentes de l'action « coaching social » est porteuse de l'action et transmet les prescriptions par secteur. La sectorisation des prescriptions permet aux référentes de l'action « coaching social » de gagner en temps de logistique et d'apporter une meilleure qualité de suivi.

Suite au premier rendez-vous avec le participant, les référentes de l'action coaching social envoient au référent de parcours le retour de prescription.

➤ Les prestataires extérieurs

Le déploiement des compétences pour mieux accompagner les participants est toujours au cœur des préoccupations de l'APFE. Pour cette raison, notre structure sollicite des professionnels et des bénévoles dans des domaines différents :

- Esprit ouvert
- Les restos du cœur

Lors des accompagnements, les participants sont amenés à échanger sur des problématiques sociales et/ou santé. Afin de pouvoir mieux les accompagner, faciliter la levée des freins et les aider dans les démarches, les référentes « coaching social » apportent des informations, des coordonnées et les orientent vers des professionnels et des associations :

MDFSE+202304444

- CPAM pour les listes des psychologues agréés
- CMP d'Amiens, d'Hornoy Le Bourg, Doullens
- La maison des adolescents de la somme
- Le CIDFF
- AGENA
- Sage-femme sur Flixecourt
- La maison départementale des personnes handicapées
- L'auto bleue
- La banque alimentaire
- Les restos du Cœur d'Etouvie, Doullens, Airaines, Poix de Picardie, Flixecourt
- Maison France service et la boussole de la CC2SO
- Tissoa
- ZIP
- BGE
- Chambre du commerce et de l'industrie Abbeville et Amiens
- Maison des mobilités et des services de Doullens
- France victime
- France travail
- Via la plate-forme inclusion : les chantiers d'insertion relais 80, APFE,
- Plate-forme Dora
- S'engager vers l'emploi sur le secteur des cinq vallées
- Université Jules Verne pour DAEU (un accompagnement à la rédaction du dossier d'inscription au DAEU a été réalisé)
- Greta Amiens
- Amiens Avenir jeunes
- MDSI
- Somme Emploi Service
- Esprit ouvert
-

Les moyens mobilisés pour la réalisation de l'action coaching social

➤ **Matériels :**

Afin de mener à bien sa mission, les référentes disposent d'un téléphone portable, d'un accès internet, d'un ordinateur portable, d'une imprimante/photocopieuse, d'un vidéo projecteur, des balles de massage, de produits de soin et d'hygiène, le manuel de l'estime de soi de Comytis... Depuis 2023, les référentes disposent d'une tablette permettant la dématérialisation de la signature des participants et des prestataires. Cette tablette diminue la charge des cartables et améliore la qualité des suivis car les dossiers sont enregistrés sur le serveur. Elle contribue également au développement durable avec la diminution des impressions papiers pour les démarches administratives : contrat d'engagement, RGPD, émargements....

Le territoire des cinq vallées est très étendu et complexifie la logistique mais aussi les suivis. Les partenaires nous mettent à disposition des locaux pour mettre en place nos interventions. L'APFE dispose également de locaux permettant d'augmenter les lieux d'accueil de proximité et d'assurer la mise en place des ateliers. Le temps de la logistique a un impact important sur notre accompagnement :

- Réservation des locaux
- Réservation des véhicules
- Temps de déplacement et d'installation

Les deux référentes de l'action se sont réparties le secteur afin d'optimiser la logistique et les accompagnements. Elles font régulièrement le point par téléphone ou par mail afin d'harmoniser les prises en charge, faciliter les démarches administratives et échanger sur les pratiques professionnelles.

➤ **Pédagogiques :**

Les référentes de l'action coaching social accompagnent les participants lors de rendez-vous en individuel et/ou collectif. Le collectif n'est pas toujours envisageable en fonction du parcours personnel. La personnalisation des parcours est un point fort de cette action qui va permettre à chacun de pouvoir s'exprimer, s'émanciper, s'affirmer, valoriser ses savoir-faire et savoir-être, prendre confiance en soi, gagner en estime de soi, prendre soin de soi (bien-être et santé) mais surtout CROIRE EN SOI pour avancer et s'insérer socialement et professionnellement

➤ **En individuel :**

Les référentes font participer les bénéficiaires en s'exprimant, en échangeant sur leur parcours personnel et professionnel, leurs émotions. Elles amènent également les participants à se questionner pour apprendre à se connaître et à se fixer des objectifs. Différents axes sont travaillés pour apporter confiance en soi, estime de soi. Des exercices sur la confiance en soi sont réalisés à partir d'une trame définie par la référente « coaching social » et va travailler sur la connaissance de soi, la valorisation et l'adoption d'une attitude positive. Les référentes vont s'appuyer sur des outils comme :

MDFSE+202304444

- Les tests de personnalité : permettre aux participants d'apprendre à mieux se connaître et d'affirmer leur personnalité
- L'Echelle de Rosenberg : mesurer l'estime de soi et prendre conscience des points d'amélioration à travailler
- La méthode GROW : amener les participants à se fixer des objectifs, réfléchir sur les freins à lever, travailler l'autonomie et l'implication du participant afin qu'il soit « acteur de son parcours d'insertion »
- Le manuel de l'estime de soi de Comitys permet de réaliser des exercices pour gagner en estime de soi
- Un livret confiance en soi réalisé par les référentes pour travailler spécifiquement la confiance en soi
 - Un autre livret a été créé afin de se préparer aux entretiens. Les référentes vont donc identifier et valoriser les compétences des participants. Le travail réalisé sur les compétences permet aux référentes de créer ou mettre à jour les cv et d'aider dans la réalisation des lettres de motivation. Les sites comme CANVA sont donc utilisés. En fonction des parcours des participants, les référentes travaillent l'aspect emploi et/ou formation. Elles contactent, orientent ou positionnent les bénéficiaires soit par mail auprès des organismes de formation soit via les plates-formes telles que Dora, plate-forme inclusion, ouiform,...

Les freins sont également abordés et travaillés en individuel ou en collectif. Avant la clôture de l'accompagnement, les référentes « coaching social » abordent la poursuite du parcours avec les participants et proposent des actions dont l'objectif est de monter en compétences et tendre à une suite de parcours cohérente en fonction des freins qui restent à lever pour le retour à l'emploi. Cette préconisation est précisée dans le bilan.

➤ **En collectif :**

En 2025, l'APFE a accompagné 109 personnes au sein de l'action coaching social. En fonction des besoins repérés, les référentes vont élaborer un atelier et peuvent solliciter un prestataire, un professionnel ou un bénévole. Lors des ateliers, les référentes « coaching social » :

- S'affèrent pour que la convivialité, la bienveillance, les interactions soient des priorités
- Amènent les participants à devenir autonome dans leur parcours d'insertion socio-professionnel en gagnant en confiance en soi, estime de soi et en valorisant les compétences professionnelles

Les référentes « coaching social » ont travaillé sur des collectifs et ont diversifié les contenus afin de :

- Travailler les objectifs fixés initialement
- Répondre à des besoins identifiés lors des entretiens
- Lever les freins au retour à l'emploi
- Apprendre à préserver son capital santé
- Créer du lien et des interactions sociales pour favoriser la sociabilisation et l'intégration sociale
- Valoriser des compétences
- Ouvrir des possibilités d'emploi

MDFSE+202304444

Les référentes utilisent également la pédagogie active en utilisant le jeu, la mise en situation lors des ateliers. La pédagogie active permet aux référentes d'impliquer le bénéficiaire dans son parcours.

En 2025, les ateliers en collectif ont été difficile à organiser sur le deuxième semestre en raison de l'arrêt des intégrations à compter du 1^{er} juillet puisque le nombre d'accompagnements n'a cessé de diminuer et la mobilité des participants pour se rendre d'un site à un autre est un frein à la réalisation des collectifs.

En 2025, plusieurs collectifs ont été réalisés :

Intitulé de l'atelier	Nombre de participants
Simulation d'entretien	4
Créer son cv avec le prestataire esprit ouvert	3
Rédiger sa lettre de motivation avec le prestataire esprit ouvert	2
Gérer son budget avec le prestataire esprit ouvert	3
Préparation aux entretiens avec le prestataire esprit ouvert	2
Jeux de théâtre (improvisation, mémorisation, exprimer des émotions)	3
Estime de soi (apprendre à se valoriser et s'accepter)	2
Campagne de l'emploi à Poix de Picardie	2
Mes petites victoires	2
Astuces pour Economiser au Quotidien	3
Atelier lien social	3
Atelier posture et communication non verbale	3
Echanges sur les obligations et devoirs dans le cadre du RSA	2
Créer du lien social	3
Maîtriser mon budget	2
Communication non verbale lors d'un entretien et l'hygiène corporelle à partir d'un quiz	16

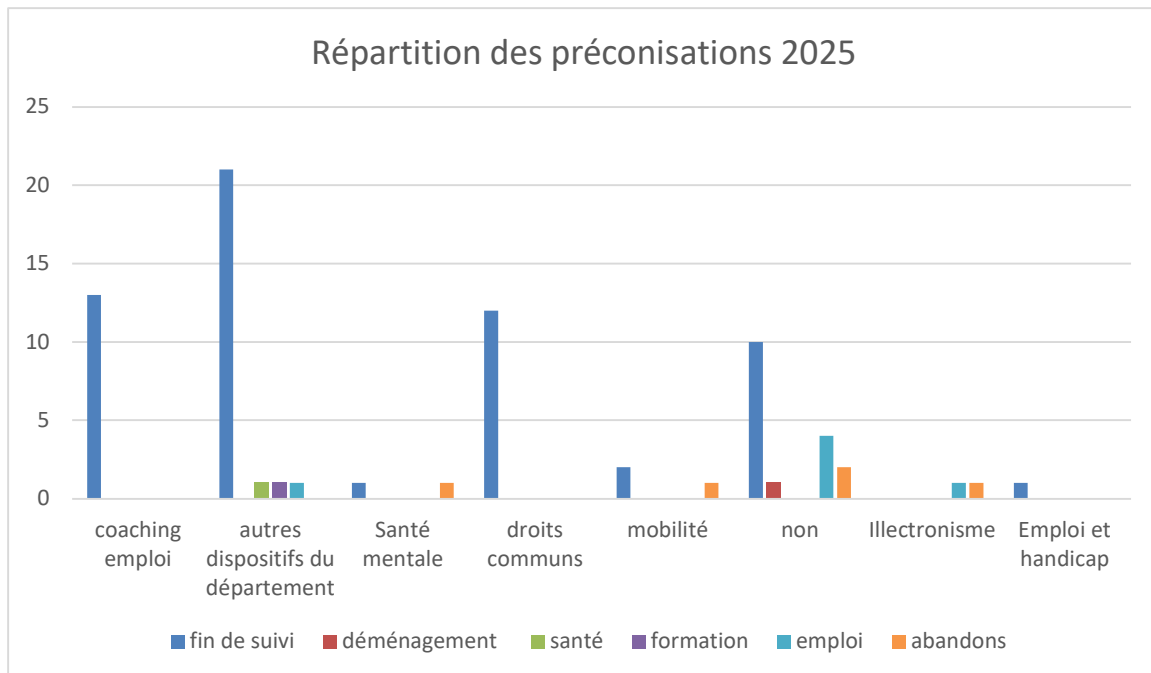
MDFSE+202304444

Les motifs de sortie de l'action et les orientations définies avec les participants

En 2025, l'action coaching social comptabilise 83 sorties. Le motif de sortie est principalement lié à une fin de suivi puisqu'il représente 83%. Les abandons restent à la marge (6%) et les sorties pour emploi ont augmenté. Lors des bilans des accompagnements, les référentes « coaching social » préconisent une poursuite de parcours vers d'autres actions adaptées au public. Elles sont importantes car elles s'inscrivent dans une continuité de parcours d'insertion socio-professionnelle.

Préconisations	Fin de suivi			Déménagement			Santé			Formation			Emploi			Abandons		
	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025
Coaching emploi	14	23	13	0	2		0			0			0			0	2	
Autres dispositifs du département	4	9	21	0	1		0	1	1	0	1	1	0		1	0	1	
Santé mentale	7	6	10	1	1		0			0			0			2	1	1
Droits communs	9	8	12	0			1	1		4	3		0	6		0	1	
Mobilité	6	6	2	0	0		0	1		0	1		1	5		2	3	1
Non	4	5	10	0		1	1			1			5	5	4	0	2	2
IAE	1	0	0	0			0			0			0			0		
Illectro nisme	2	3		0			0			0			0		1	0		1
Emploi et handicap	3	4	1	0			0			0			0			0		
Total	50	64	69	1	4	1	2	3	1	5	5	1	6	16	6	4	10	5

MDFSE+202304444



Les « nons » préconisations se justifient :

- Deux participantes ont bénéficié de l'AAH
- Une participante préparait son dossier départ en retraite
- Quatre participants étaient en emploi et les freins étaient levés
- Une participante étaient déjà engagée sur un projet professionnel
- Trois participantes ont été reçues une seule fois, il n'a pas été possible de mettre en évidence les besoins
- Une participante n'était plus bénéficiaire du RSA
- Cinq participantes étaient déjà inscrites sur un autre dispositif

Concernant les autres dispositifs du département :

- Une participante a été positionnée sur un volet social
- Vingt-trois participants sur le volet santé

Concernant les abandons :

- Une participante ne bénéficiait plus du RSA
- Deux participantes ne se sont pas présentées aux rendez-vous et ne répondaient plus.
- Deux participantes ont réalisé le rendez-vous d'intégration mais ne sont jamais présentées à l'action. Elles n'ont pas adhéré au coaching social malgré le contrat d'engagement signé

Les évolutions de l'action coaching social en cours de déroulement

L'action « coaching social » est individualisée et s'adapte à la situation de chaque participant car elle permet d'apporter, d'orienter ou de répondre aux besoins spécifiques. Les référentes de l'action coaching social ont par exemple cette année :

- Envoyé des candidatures via la plate-forme inclusion pour des emplois en SIAE
- Actualisation France travail et CAF
- Positionné des participants sur l'information collective de l'action : S'engager vers l'emploi
- Créé des cv
- Accompagné des participants au resto du cœur de Doullens
- Aidé des participants dans leur démarche mobilité
- Aidé des participants dans la rédaction de leur dossier MDPH
- Accompagné des participants à la campagne de l'emploi
- Proposé des offres d'emploi, positionné des participants sur des actions de recrutement...

Les modalités de travail mises en œuvre avec les services du Département

Les modalités administratives avec les services du département structurent et donnent une visibilité sur l'ensemble des prescriptions orientées. Un tableau des suivis reprend la date de prescription, le prescripteur, la date d'intégration et de sortie, le motif de la fin de l'accompagnement, la tranche d'âge, le lieu d'habitation, la problématique, la préconisation... Le tableau permet également de suivre la file active de l'action coaching social. Depuis 2024, le tableau n'est plus transmis mensuellement puisqu'il est accessible par les référentes d'action mais aussi par les services du Conseil Départemental à tout instant.

Suite à la réception des prescriptions, les référentes « coaching social » fixent un rendez-vous avec le bénéficiaire orienté puis envoient aux services du Département et aux prescripteurs le retour de prescription qui précise l'engagement sur les divers modules de l'action « coaching social » ou du refus de s'engager en stipulant le motif.

Mensuellement, l'ensemble des émargements est transmis aux référents de parcours ce qui permet d'avoir un suivi régulier des accompagnements.

À la fin des parcours des participants, un bilan est rédigé et également transmis aux services du Département et au prescripteur.

Semestriellement, un bilan général de l'action est rédigé pour les services du Département. Le bilan retrace l'objectif de l'action « coaching social », la file active, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées, les pistes d'amélioration.

La responsable du territoire, Madame Leriche, œuvre toujours pour communiquer sur les actions départementales. Le 25 février 2025, une réunion partenariale a été organisée afin de présenter les actions, la plate-forme Dora, le service numérique du département....

Un comité de suivi, le 5 juin et un copil, le 19 novembre, ont permis d'aborder les suivis, le respect de la convention, les difficultés et le déroulement.

Les modalités de travail menées avec les référents RSA mandatés par le Département

Grâce à la prescription, nous avons l'ensemble des informations nécessaires pour prendre contact avec le référent en charge du suivi du bénéficiaire.

Les référents de parcours sont des appuis dans nos accompagnements. Les référentes de l'action coaching social les sollicitent par mail ou téléphone, dès qu'elles ont besoin d'échanger sur les parcours des participants et obtenir une aide.

La communication avec les référents mandatés par le département doit persister car elle permet d'interagir avec efficacité sur les parcours des bénéficiaires.

Les échanges par mail et téléphone permettent une cohérence dans les suivis des différents parcours, une meilleure compréhension de certaines situations, une entraide et un soutien. Hélas, certaines difficultés connues sont tues et rendent complexe l'accompagnement.

Le retour de prescription, les émargements et le bilan sont envoyés en copie au référent mandaté conformément à nos engagements. Le changement de référent de parcours en cours d'accompagnement peut être une difficulté pour les référentes de l'action coaching social qui ne détiennent pas l'information et continuent de transmettre les émargements ou le bilan au mauvais interlocuteur.

Les réunions organisées en territoire permettent également de présenter nos actions et de répondre aux interrogations des référents de parcours.

Les difficultés rencontrées pour l'atteinte des objectifs :

Les difficultés au niveau des accompagnements diffèrent en fonction des participants :

- Le manque d'implication : lors des ateliers en collectif, les référents se retrouvent parfois désarmés face à l'absentéisme. Certaines simulations d'entretien et les quiz sur la communication non-verbale lors d'un entretien et l'hygiène n'ont pas pu se concrétiser.
- Les entrées et sorties permanentes rendent complexes l'organisation des ateliers. Lors de l'intégration des participants certains d'entre eux expriment des difficultés d'intégration à un collectif, il n'est donc pas toujours possible de les positionner immédiatement. Mais certains ateliers sont programmés et travaillés depuis plusieurs mois avec des professionnels extérieurs et ne peuvent pas être déplacés.
- La santé physique ou mentale : il est difficile de travailler la projection à l'emploi lorsque les participants ont un problème de santé et le manque de prise en charge et de professionnels adaptés complexifient encore plus l'accompagnement.
- L'accompagnement coaching social a ses limites et ne peut pas se substituer à d'autres professionnels et notamment de la santé. Certaines prescriptions reçues répondent à l'accompagnement obligatoire de chaque bénéficiaire RSA. Des personnes sont en cours de prise en charge addiction mais souffrent encore des effets. Elles se retrouvent en difficulté dans l'accompagnement. Les référentes de l'action sont aussi dans une incapacité de répondre aux objectifs et parfois ne peuvent pas travailler avec les personnes lors des rendez-vous (manque de concentration, somnolence, tremblements, forte transpiration, pleurs...). Les référentes de l'action coaching social entendent parfois le discours des participants d'un positionnement en raison d'un manque de disponibilité actuelle sur l'action espoir 80.

MDFSE+202304444

- Lors de la réception des prescriptions, les bénéficiaires sont de plus en plus nombreux à ne pas répondre à nos appels malgré les messages pour fixer un premier rendez-vous. Il est également très fréquent de décaler le premier rendez-vous à la demande de l'utilisateur qui reporte la date d'intégration.

Les difficultés administratives et financières :

- Le tableau share point ne met pas en valeur les ateliers sur le volet social et santé.
- Le financement à hauteur de 80% de l'action contraint notre structure à trouver un complément financier et ajoute une charge administrative aux référentes de l'action coaching social.
- La file active est une source de stress car le nombre de prescriptions a été bien supérieur à la capacité d'accompagnement jusqu'en juin. Les référentes ont dépassé la file active sur le premier semestre. Mais l'arrêt au 1^{er} juillet des intégrations a mis en difficulté la file active et les prescriptions en attente.
- Un accompagnement qualitatif, pour une file active de 50, ne peut pas être réalisé par un seul temps plein. D'autant plus que l'obligation de proposer un accompagnement au plus proche du participant impose une logistique conséquente sur un secteur très étendu.

Pistes d'améliorations et des nouvelles perspectives 2026 :

En 2026, l'objectif reste de poursuivre l'accompagnement en individualisant les parcours afin de permettre à chaque participant de pouvoir s'exprimer sur ses difficultés et ses besoins dans l'attente de la mise en place du nouvel appel à projet.

Lorsque les référents de parcours terminent un accompagnement et un nouveau référent de parcours est désigné, il serait bénéfique que les référentes de l'action coaching social soient informées.

L'accompagnement coaching social doit travailler l'ensemble des axes : professionnel, social, préserver le capital santé. Il faudrait donc pouvoir valoriser sur le tableau des suivis les ateliers organisés sur le volet social et santé. Les référentes coaching social souhaitent que la majorité des participants participe à un collectif. Mais elles ne pourront pas atteindre les 100% car elles constatent un taux d'absentéisme important lors des collectifs et une incapacité pour certains participants à intégrer un groupe pour des raisons médicales.